



Interdiction de travailler sur site sensible par la dga enregistr

Par **deneuille**, le **11/03/2008** à **09:51**

que dois je faire pour s'avoir pour qu'elle raison la DGA m'interdise de site eurocopter. Je n'est plus rien sur le bulletin B2, B3. Comment faire pour etre effacer au stic. Merci